

L'écho du Parc

Numéro 33 - janvier - avril 2005

Autoroute A 12 : menace mortelle pour le Parc

ENVIRONNEMENT

La biodiversité, à quoi ça sert ?

PATRIMOINE

La route des moulins



Rallye pédestre

Rendez-vous d'automne du Parc, le rallye pédestre se déroulait cette année sur les communes d'Auffargis, Cernay-la-Ville et Vieille-Eglise-en-Yvelines. Cette randonnée de 12 km a permis de faire marcher à la fois la tête et les jambes : énigmes, jeux, observation, découverte des paysages et du patrimoine jalonnaient le parcours. A l'arrivée à l'étang de la Tour, les producteurs locaux proposaient une pause terroir avant la remise des prix.



Gratuit disponible à la maison du Parc



Forum éco-habitat

Du 22 au 24 octobre, le Parc organisait un forum éco-habitat au moulin d'Ors à Châteaufort. Au programme : présentations de matériaux écologiques, de systèmes d'énergie renouvelable (solaire, géothermie), d'équipements pour les économies d'énergie, démonstrations, conférences de spécialistes, conseils auprès de l'architecte du Parc, visites chez des particuliers... Une première qui a attiré de nombreux visiteurs.

Visite du Ministre de l'écologie

Serge Lepeltier, Ministre de l'écologie et du développement durable, a visité, le 28 septembre, le Parc naturel régional. Rencontre des maires des communes au château de la Madeleine, sortie sur le terrain et débat public à l'espace Jean Racine.



Journées des métiers d'art

Nombre d'artisans d'art ont participé, les 16 et 17 octobre, aux journées des métiers d'art. Visite dans leurs ateliers, expositions parcours dans différentes salles de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, accueil de scolaires, autant d'occasions pour ces passionnés de présenter leur savoir-faire. Un vif succès.



L E S C O M M U N E S D U P A R C

◆ Auffargis	01 34 57 86 20	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlis	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	Villes-portes :	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

Le mot du Président



En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement avait abouti à deux grands accords internationaux : la Convention sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. La première est très connue et les aléas climatiques y sont pour beaucoup, la seconde l'est beaucoup moins mais l'appauvrissement de la biodiversité est tout aussi dangereux pour notre avenir.

Ces grands objectifs à l'échelle planétaire ne peuvent se concrétiser qu'à l'échelon local et les 44 Parcs naturels régionaux qui couvrent près de 13% du territoire national ont décidé d'utiliser à cette fin toutes leurs capacités d'expérimentation.

Conserver la diversité biologique, c'est maintenir des capacités d'évolution qui fondent la vie sur notre planète depuis son apparition. Un Parc naturel régional permet d'ancrer socialement cet objectif.

C'est pour vous aider à comprendre les enjeux de la biodiversité et l'importance des actions conduites par notre Parc que nous avons décidé de lui consacrer un sujet.

Le travail scientifique est un volet important, original et méconnu de l'action du Parc. Puisse cet article vous en faire découvrir tout l'intérêt pour notre avenir.

Yves Vandewalle
Conseiller Général des Yvelines
Maire de Lévis-Saint-Nom

**Le président, le Comité syndical
et toute l'équipe du Parc
vous souhaitent une très bonne année 2005 !**

Sommaire

Actualités _____ P4

Portrait _____ P5

Marie Madeleine Greard,
une des Meilleurs Ouvriers de France



Environnement _____ P6

La biodiversité, à quoi ça sert ?

Economie au quotidien _____ P8

Commerces, artisans et services,
la "dynamique Parc"



Patrimoine _____ P10

La route des moulins

Terroir _____ P12

Le miel de la belle

Villages _____ P14

La pollution lumineuse du ciel nocturne

Actualité _____ P16

A 12 : une menace mortelle pour le Parc



Echo-citoyenneté _____ P18

Transports : bouge de là

Echo du Parc

Janvier > avril 2005 n° 33

Directeur de la publication :

Charles-Antoine de Ferrières

Président de la commission

communication : Guy Poupart

Rédactrice en chef :

Virginie Le Vot

Comité de rédaction : Virginie

Le Vot, Patrick Blanc, Hélène

Dupont - Ont participé à ce

numéro : M. Adam, E. Aubert,

S. Bloch, G. Brice, D. Cambourmac,

M. Drici, V. Dargery, C. Geronimi,

J. Guyot, L. Guilbot, D. Leroy,

E. Lemonnier, A. Lottin, A. Michel,

P. Pedersen, C. Reinaud, P. Rocher,

H. Virlogeux

Pour l'équipe du Parc :

O. Sanch, F. Hardy, V. Pastor,

B. Rombauts, G. Wolff, N. Burgher.

Maquette : e.maginère

Impression sur papier sans

chlore : Eole Graphique

Photographies : P. Blanc,

Diapothèque PNR, DR.

Parc naturel régional

Château de la Madeleine

Chemin Jean Racine

78472 Chevreuse cedex

Tél. : 01 30 52 09 09

contact.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

www.parc-naturel-chevreuse.org

Fêtons nos 20 ans !

2005

est une année anniversaire importante puisque le Parc fête ses 20 ans d'existence. Créée en 1985 pour

préservier un territoire riche mais fragile, menacée par la pression urbaine de la proche agglomération parisienne, cette structure a, dès son origine, été portée par des volontés locales fortes : habitants, élus, associations, partenaires institutionnels ont manifesté leur intérêt à protéger ce patrimoine d'exception.

Un bout de chemin a déjà été accompli et de nombreuses réalisations contribuent aujourd'hui à la qualité de notre cadre de vie. Il reste encore beaucoup à faire et la participation de tous les acteurs locaux reste indispensable pour parvenir à mettre en pratique, sur le territoire, un développement équilibré, où l'habitat, l'activité, les loisirs et la nature coexistent harmonieusement.

Durant cette année anniversaire, différents rendez-vous vous seront proposés pour mieux comprendre, pour découvrir sur le terrain de nouvelles facettes du Parc, pour échanger et pour faire la fête ensemble !

Le dimanche 26 juin, une fête, organisée dans le domaine de l'Abbaye des Vaux de Cernay, permettra de rencontrer les acteurs locaux - fermes, artisans, associations, artistes -, et l'équipe du Parc. Dans ce magnifique site naturel chargé d'histoire, échanges, découvertes, dégustations, jeux seront au programme. Un grand

spectacle gratuit clôturera cette journée : mélange de spectacle vivant, d'effets lumière, son et pyrotechnie. Il racontera l'histoire du territoire, ses richesses mais aussi ses fragilités et ses enjeux.

Un professionnel de la mise en scène travaillera sur cette création en s'appuyant sur tous les bénévoles, associations, particuliers désireux d'apporter leur contribution. Le Parc recherche donc des volontaires pour la figuration, les décors, les costumes, la logistique. Aucune compétence particulière n'est requise, sinon la motivation !

Vous pouvez participer à cette aventure artistique et contribuer à faire connaître le projet du Parc. Une occasion originale de rencontrer, d'apprendre et de partager.

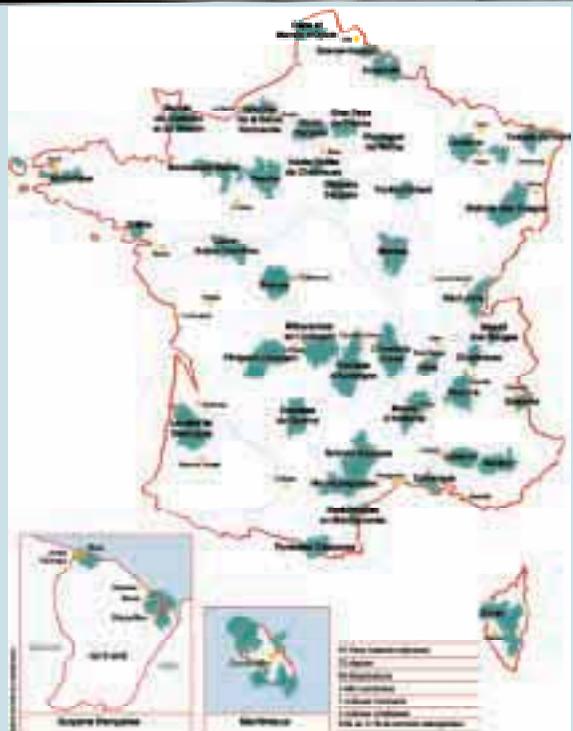
Pour tout renseignement, contacter Sophie Dransart chargée de la culture au Parc naturel régional : 01 30 52 09 09.



Le domaine de l'Abbaye des Vaux de Cernay accueillera la fête des 20 ans.

Les Parcs coûtent-ils cher à l'Etat ?

Les 44 Parcs naturels régionaux de France couvrent aujourd'hui près de 13 % du territoire national. Ces espaces remarquables et fragiles bénéficient de moyens spécifiques qui leur permettent de protéger leur patrimoine et de soutenir un développement équilibré. Les partenaires locaux, Régions, Départements, communes contribuent pour une part essentielle à ce financement, avec près de 70 % des recettes de fonctionnement. L'Etat (Ministère de l'écologie et du développement durable) verse une dotation équivalente à 153 000 euros par an et par Parc. Au total, avec 6,5 millions d'euros, l'Etat soutient donc 12 % du territoire - ce qui représente 6 % du budget de 109,8 millions d'euros consacré par le Ministère de l'Écologie à la Direction de la nature et des paysages -. Son directeur, Jean-Marc Michel, déclarait dans une interview pour la revue Parcs (magazine de la Fédération des Parcs naturels régionaux) que cette aide, "ce n'est pas cher compte tenu de l'effet levier au plan local. Les Parcs sont des territoires à forte valeur ajoutée environnementale, sociale et économique, ils peuvent jouer un rôle d'expérimentation..." et c'est à ce titre que "l'Etat et les collectivités ont quelque chose à faire ensemble".



De l'or dans les mains

Marie Madeleine Greard, une des Meilleurs Ouvriers de France

Le talent de cette habitante du Mesnil-Saint-Denis a été récompensé en 2004 au prestigieux concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France".

Sur les 53 candidatures présentées dans la catégorie "dentelles et broderies main", dont 23 pour la "peinture à l'aiguille", elle est en effet l'une des deux lauréates primées pour la réalisation d'un chatoyant flamant rose aux iris.

La broderie est une passion pour cette artiste, ancienne élève des Beaux Arts de Versailles et de Paris. Une occupation naturelle, presque instinctive pour tous ses moments libres, et cela depuis sa prime enfance. Mais elle se reconnaît avant tout comme aquarelliste et c'est à la peinture qu'elle a consacré son métier d'enseignante dans la région, où elle a animé différents ateliers pour adultes.

Le goût et l'exigence de perfection

Comment lui est venue l'idée de participer à cette compétition d'exception qui, tous les trois ans, fait plancher 3 000 à 4 000 candidats dans toute la France pour ne primer que les meilleurs professionnels dans les 180 métiers représentés ? *"Sous le coup d'une émotion forte – je travaille avant tout par coups de cœur – j'avais fait d'après nature (comme pour tout ce que je fais) une grande aquarelle représentant des roses de Noël. Elle m'a servi de modèle pour broder un panneau de toile de lin et c'est cela qui m'a donné envie, sur la suggestion d'une amie, de m'inscrire à ce concours".* Point de départ d'un parcours de plusieurs mois de travail intensif, ponctué de stages de perfectionnement à Paris chez des brodeurs de linge de maison. *"On y apprend l'exigence du travail bien fait, la recherche de l'excellence, un savoir très pointu qui m'ont passionnée. Cela a été pour moi une révélation".*



Le Flamant rose aux iris, 1000 heures de travail.

D'après nature

C'est qu'elle aime bien, pour toutes ses œuvres, s'inspirer du mouvement de la vie. *"On m'a parfois dit que j'étais un peu surréaliste dans mes broderies, en jouant avec ma formation artistique sur la lumière et les ombres, les couleurs, le relief. Mais je ne me contente pas de*



Membre de l'association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse, Marie Madeleine Greard participe à des expositions locales où elle présente ses travaux de broderie, ses aquarelles et pastels. Elle propose également chez elle des cours et stages.

reproduire un dessin, je crée". Son secret ? *"Travailler toujours d'après nature, pour donner le coup de pinceau qui accompagne le mouvement, le relief, la lumière".* Pour réaliser cette peinture à l'aiguille dont le format, le dessin et les points étaient imposés au concours, *"j'ai acheté des iris, je me suis approchée au plus près des flamants roses du château de Sauvage, les ai observés longuement avant de consacrer pas moins de 5 heures de broderie à la seule tête de l'oiseau, et au total, quelque 1 000 heures de travail durant 15 mois".* Imaginez qu'elle a employé 34 tons dans la palette des rose orangé pour le flamant, presque autant de bleus pour les fleurs, 17 tons de vert pour les joncs. *"Je brode comme je peins, en décomposant les couleurs et, à chaque fois, je ne prends qu'un seul fil sur les six que comporte le coton mouliné, pour donner la touche, le trait qui crée le mouvement".* Comme pour une peinture, elle prépare ses palettes de couleurs, en disposant les écheveaux de fils de coton à broder sur des plateaux pour choisir la nuance qui lui convient.

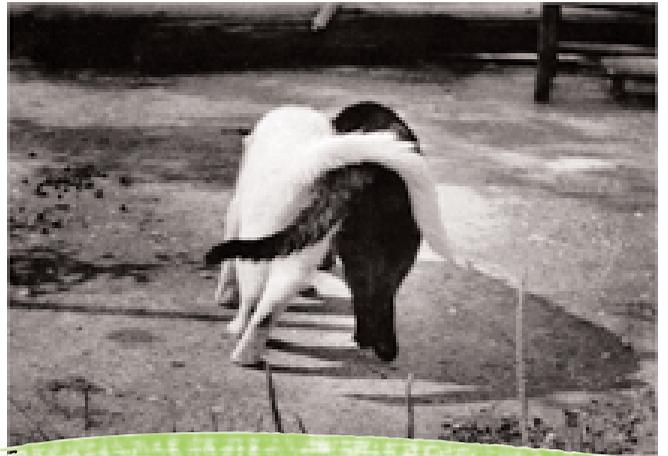
"Broder est un travail de solitaire, mais j'ai aussi les cours qui m'apportent les contacts et le rééquilibrage de la vie. Et pour préparer le concours, j'ai été très soutenue par mes voisins, mes amis et mes élèves". Les rencontres avec d'autres lauréats, lors de l'exposition des travaux primés à Poitiers, lui ont également beaucoup apporté. *"Quel que soit le métier – glacier, tourneur sur métal... – tous ces professionnels sont en permanence à la recherche de l'excellence. On veut toujours aller au-dessus. Cela apporte beaucoup de satisfaction, un dépassement de soi. J'ai toujours vécu de passions..."*

Et maintenant, ambassadrice

Loin de considérer sa médaille comme un aboutissement, Marie Madeleine Greard s'est prise au jeu. Elle a été élue secrétaire de la section des Yvelines de la Société des Meilleurs Ouvriers de France (reconnue d'utilité publique), dont les objectifs sont de promouvoir les valeurs de perfection et d'amour d'un travail de haute qualité et de sensibiliser les jeunes au sein des écoles et centres de formation, par l'exposition des différents métiers. Elle a déjà pris contact avec certains maires qui seraient intéressés par de telles expositions. Elle continue bien sûr à enseigner, à peindre et à broder, et c'est au linge de maison haut de gamme qu'elle aimerait surtout consacrer son inspiration. ■

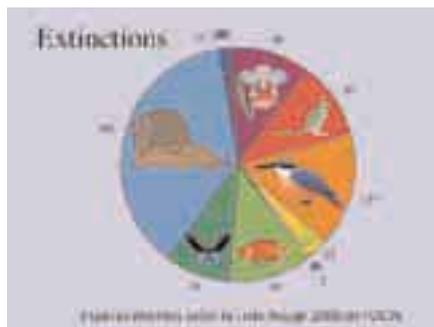
Hélène Dupont

De quoi parlons-nous lorsque nous évoquons la biodiversité et ses enjeux ? Somme des espèces vivantes, résultat de l'évolution et de l'adaptation naturelle, écosystèmes fragiles sur lequel l'homme exerce une dangereuse pression...? "Tout cela est un peu vrai" dit Jacques Weber, de l'Institut français de la biodiversité "et donc globalement inexact !" Ce chercheur que nous avons rencontré nous raconte la passionnante complexité du vivant mais pousse aussi un cri d'alarme : au rythme où l'être humain bouleverse les équilibres, c'est notre survie à tous qui est menacée.



Souvent pour faire simple, et considérant que le public a besoin d'emblèmes, on lance des appels médiatiques pour sauver telle espèce - panda, ours ou fleurs rares -. Mais cette simplification est préjudiciable. Les scientifiques et les défenseurs de la nature ne sont pas

D'abord, à tous ceux qui considèrent que la biodiversité est une affaire de spécialistes ou de passionnés des petites bêtes, Jacques Weber rappelle que la biodiversité s'inscrit dans notre quotidien. "Prenez un bon fromage, un verre de vin, un gâteau, des vêtements, vous y trouvez à chaque fois des combinaisons de bactéries, de levures, de fibres végétales. Les micro-organismes, y compris présents dans notre corps, dans l'air que l'on respire, sont aussi indispensables pour la digestion ou la protection cutanée." L'homme appartient au monde du vivant, même s'il a parfois tendance à l'oublier en considérant que la biodiversité, c'est l'ensemble des espèces qui gravitent autour de lui.



des passésistes ou des grands sentimentaux ; ils ne cherchent pas à préserver à tout prix un modèle de nature figé. La disparition d'espèces a toujours jalonné l'histoire de l'évolution. La plus connue est la disparition des dinosaures. "Nous ne prétendons pas arrêter ce processus. Mais l'énorme différence avec ce que l'on observe actuellement, c'est le facteur temps. Tous les grands changements se sont déroulés sur de longues périodes, laissant aux espèces la possibilité de trouver des solutions pour survivre,

de reconstruire de nouvelles chaînes d'interdépendance. La vie apprend à se réorganiser face au changement." Aujourd'hui, les espèces disparaissent à un rythme qui s'accroît. Les modifications brutales que l'homme opère sur les milieux bouleversent les dynamiques. L'urbanisation en tache d'huile et l'exploitation des ressources morcellent les espaces naturels et détruisent l'habitat des espèces. On brise ainsi des systèmes d'interactions sans pouvoir mesurer les conséquences de nos actes.

L'équilibre dans la nature, c'est le changement

La vie sur terre est caractérisée par une multitude d'interactions entre des espèces et des milieux en évolution. De ces échanges, de ces coopérations, de ces parasitages et ces prédatons, naît la diversité génétique indispensable à la survie. Si tous les chats étaient des clones, la moindre maladie nouvelle les décimerait tous. Grâce à ses différences, le vivant garde un potentiel d'adaptation et apprend à se protéger.

D'après Jacques Weber, une mauvaise lecture de Darwin a propagé l'idée fausse que la nature "impose une compétition entre individus et que seuls les plus forts gagnent ! C'est une interprétation inexacte : Darwin a démontré que l'évolution favorise les plus adaptés pas forcément les plus forts."

Les humains rompent les systèmes d'interactions

L'exemple des mésanges étudiées par le professeur Jacques Blondel en est la démonstration. "Avec le réchauffement climatique, en 15 ans, l'éclosion des œufs de la mésange se fait avec 10 jours d'avance. Pas bien grave ?!... Mais les chenilles dont se nourrissent les oisillons, moins sensibles à la variable température, n'ont pas modifié leur cycle. En période de naissance, les mésanges ne trouvent donc plus de quoi nourrir leur progéniture et leur population est très fragilisée. Ces chenilles, elles, éclosent désormais après la bataille. Elles prospèrent tranquillement et s'attaquent aux arbres fruitiers de nos jardins. Conséquences : nous employons des pesticides pour éradiquer cette invasion massive, tuant ainsi de nombreux autres insectes et polluant les nappes phréatiques..."

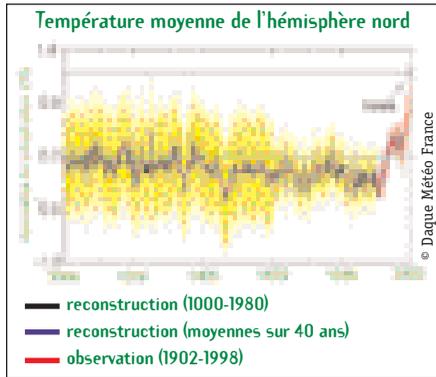
Ces réactions en cascade nous montrent que le monde vivant est



Morcellement des espaces naturels, destruction de l'habitat des espèces, un danger pour la biodiversité.

© Le Maitre

quoi ça sert ?



un tout. L'extinction d'une espèce n'est pas triste en soi. Briser un système d'interactions qui ne pourra se reconstruire est problématique. Nous ne pouvons rester indifférents. L'augmentation rapide de la température, liée à l'activité

humaine, a des conséquences planétaires. "On constate par exemple que les maladies tropicales remontent vers le Nord, là où les populations n'ont pas développé de résistance à ces bactéries."

Avec le réchauffement, les processus s'accélèrent

"Or, actuellement, lorsqu'on cherche à éradiquer ces microbes, la conséquence certaine est la sélection de souches résistantes au traitement", souligne le chercheur. "Les écologues suggèrent qu'il serait peut être possible de lutter contre les pathogènes en favorisant la concurrence d'autres micro-organismes non pathogènes pour les humains. A très basse densité de population, les pathogènes le sont moins. Depuis le 17^{ème} siècle, les occidentaux sont convaincus de la possibilité de tout maîtriser, de tout contrôler. Pourtant, la volonté d'éradiquer des nuisibles ou de raisonner en fonction de la seule utilité des espèces pour les humains a des conséquences en cascade difficilement mesurables."

Dans le domaine alimentaire, nous n'utilisons pas non plus suffisamment la diversité qui fait la force du vivant. Il est démontré que l'association de plusieurs végétaux, la rotation des cultures permet une plus grande profitabilité de l'agriculture. Chaque plante ne se nourrit pas de la même manière, n'attire pas les mêmes insectes, utilise différemment les ressources environnantes. Résultat : le risque d'épuisement du sol et de fragilité aux maladies est moindre. La croissance est meilleure, sans recours aux engrais ou aux pesticides qui contaminent le sol et les rivières.

"Jouer le jeu de la diversité, c'est aussi une assurance pour l'avenir. Aujourd'hui, seules 4 plantes (blé, riz, maïs, pomme de terre) constituent 50 % de l'alimentation mondiale - et 17 plantes suffisent à couvrir 80 % de notre consommation - Nous sommes en situation de grande fragilité. Si un problème de maladie, d'inadaptation aux conditions climatiques frappe l'une de ces plantes, le temps pour les économies locales de s'adapter, il y aura des milliers de morts."

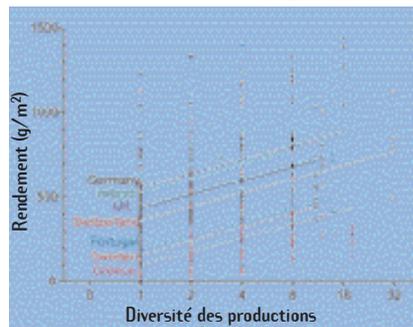
Préserver le potentiel évolutif du Vivant

Pour toutes ces raisons, la préservation de la biodiversité est une urgence mondiale. La conférence de Johannesburg s'est fixé pour objectif de "stopper l'accroissement de la perte de biodiversité à l'horizon 2010."

Parmi la cohorte de sigles qui jalonnent le langage technique et professionnel, vous connaissez peut être les ZNIEFF..., Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un inventaire national cartographié de la faune et de la flore, réalisé par le Ministère de l'environnement.

Elles aident à connaître les espèces présentes autour de nous, pour mieux prendre en compte la spécificité des milieux naturels. Cet atlas des espèces à valeur scientifique est maintenant intégré aux documents d'urbanisme locaux et régionaux, de sorte que pour tout projet d'aménagement, lotissement, route ou projet de conservation, un périmètre précis et reconnu des zones naturelles sensibles peut être identifié et faire l'objet de plus grandes attentions.

Sur notre territoire, la mission environnement s'est vu confier, en 2004, le travail scientifique d'actualisation des connaissances. Cela veut dire concrètement, aller sur le terrain, faire des relevés pour recenser les espèces présentes. 72 sites ont déjà été passés au peigne fin. Mares, carrières, espaces bâtis, zones humides, espaces boisés ont révélé 225 espèces déterminantes, dont 53 protégées au plan régional, 30 au plan national et 6 au niveau européen. Ce recueil d'informations, sur lequel déjà, en 1985, s'était appuyé le projet de classement de notre territoire de la Haute Vallée de Chevreuse en Parc, a donc confirmé une grande richesse des milieux naturels. Pas d'impact immédiat sur le terrain, juste un dossier de 500 pages avec les noms latins des petites bêtes ou fleurs de nos campagnes ! Mais c'est un point de départ incontournable, une référence pour suivre les évolutions et cibler efficacement les mesures de protection à engager. Donc, une étape essentielle de franchie.



Diversité et productivité : plus on diversifie les productions, plus le rendement augmente.

A ce titre, Jacques Weber considère que "la priorité désormais, c'est la vitesse des décisions et non la pertinence : il faut agir maintenant en sachant que des erreurs pourront être commises. Elles seront en tout cas moins dramatiques que si nous recherchons encore longtemps la solution parfaite pour l'appliquer lorsqu'il sera trop tard."

Les règles du jeu doivent changer : la manière dont nous urbanisons la planète, dont nous exploitons les ressources, dont nous produisons, dont nous construisons nos maisons, dont nous consommons..." Les Parcs naturels régionaux représentent à

ce titre des exemples intéressants puisqu'ils expérimentent une occupation du territoire où l'homme est dans la nature, pas à côté. On y encourage le développement de l'activité économique et humaine, de l'architecture et de la mixité sociale dans le respect des espaces naturels. Cette démarche transversale est l'indispensable corollaire du travail de connaissance scientifique et de protection de la nature mené par les écologues. Cette logique doit aussi être relayée par tous, habitants, élus pour que les PNR ne soient pas simplement des écrans préservés et privilégiés, mais des modèles que l'on pourra appliquer à tout le pays et même au-delà."

"Une rencontre sur ce thème de la biodiversité doit se tenir, sous l'égide la France et de l'UNESCO, du 24 au 26 janvier 2005 à Paris* et réunir scientifiques, chefs d'Etat, responsables des Nations Unies et de l'Union européenne. L'objectif est de passer immédiatement du stade de l'analyse et des bonnes intentions à celui de l'action." La mobilisation de tous, décideurs ou simples citoyens, autour de cet événement majeur sera aussi un moyen d'affirmer notre responsabilité collective à sauver la biodiversité pour léguer à nos enfants une planète viable.

Pour en savoir plus sur cette conférence : www.gis-ifb

Virginie Le Vot

Elles investissent, innove, vont de l'avant, nos entreprises de la Haute Vallée de Chevreuse. Le Parc les accompagne, les met en relation, les aide dans leurs démarches et la réalisation de leurs projets. Panorama des opérations soutenues par le Parc en 2004.

Les PME apprécient ces concours mis à leur disposition. Ainsi, Dominique et Laurence Ginis, repreneurs du Café Marigny à Chevreuse reconnaissent que "sans l'aide efficace du Parc et de la Chambre de commerce, qui nous ont encouragés et encadrés à tout moment, nous aurions sûrement abandonné notre projet". Eric Mesnil (l'un des boulangers à l'initiative de la mise au point du Pain d'Yveline), apprécie ces initiatives du Parc "qui installent ou maintiennent des activités dans nos petites communes, notamment les commerces où les habitants peuvent se retrouver dans des lieux conviviaux". Toutes ces initiatives, au service des habitants, contribuent à créer une animation locale et suscitent l'intérêt du public : "au bout d'un an, nous avons fidélisé une clientèle bien au-delà de Chevreuse", se réjouit par exemple Elisabeth Cruciani (Elisabeth C Studio).

- € Subventions ORAC
- € Subventions FDACR
- € Subventions PNR

Cafés – restauration – hôtellerie

A Milon-la-Chapelle, Céline et Camel Saïdi ont métamorphosé l'ancienne maison de retraite en hôtel de charme, une réalisation "très bien accueillie localement, qui a permis à d'anciens Milonais de retrouver l'âme de la maison". À La-Celle-les-Bordes, c'est l'ancienne Auberge de l'Elan qui a retrouvé vie, après 25 ans d'inactivité. On y concocte des menus de caractère à base de produits de saison. A Magny-les-Hameaux, un Café Lefte, tout à la fois café, brasserie et pub, réserve un accueil convivial, du petit noir matinal aux soirées à thème.

Escu de Rohan, Rocheport-en-Yvelines

tél. : 01 30 41 31 33. Subvention Parc : installation d'un bac à graisses

Auberge-épicerie de l'Elan, La Celle-les-Bordes

tél. : 01 34 85 15 55
Restaurant ouvert midi et soir (sauf lundi soir et mercredi), réservation conseillée. € aménagement complet du restaurant et de l'épicerie, mise en réseau avec des entreprises

Café Lefte, Magny-les-Hameaux



tél. : 01 30 52 01 07
€ aménagement intérieur

Hôtel de la Chapelle, Milon-la-Chapelle



tél. : 01 30 23 49 40
Agréé Logis de France, 12 chambres personnalisées, ouvert 7x7 jours
€ management environnemental, réseau d'assainissement

Café Le Marigny, Chevreuse

tél. : 01 30 52 16 19
€ subvention + pré-diagnostic environnemental : rénovation totale de l'établissement

Biens culturels, décoration, artisanat d'art



Envie d'acheter un journal, de feuilleter un livre, de commander des fournitures ? Allez donc passer un moment chez Pause bouquins à Cernay-la-Ville, café offert à toute heure, table de lecture à disposition des enfants. Envie de regarder un film ? Au vidéo-club Ciné Bank à Chevreuse, Ludovic François présente un catalogue de quelque 1000 DVD, à acheter ou à louer. Envie de suivre un cours ou un stage d'arts appliqués ou d'acheter un bel objet ? Elisabeth Cruciani, ancienne élève de l'école Boule, vous accueille dans son Studio à Chevreuse, tout à la fois atelier, boutique et bureau, spécialisé dans

l'architecture intérieure (conseils, arts de la table et décoratifs, porcelaine blanche de Limoges).

Le Parc favorise l'installation des artisans d'art : Laurent Hognat, fabricant, transformateur et réparateur d'ouvrages en métaux précieux pour une clientèle de bijoutiers, a créé son propre atelier, tandis que Cyril Morin et Muriel Chéné ont emménagé dans leur atelier Fil de Verre à Auffargis où ils fabriquent sur commande et travaillent à leurs propres créations, sculptures, objets pour les arts de la table...

Après fermeture de l'ancien Dépôt-vente de la Vallée à Chevreuse (le bail est à céder), on note le transfert de la bijouterie-horlogerie que Pascale Lunel a rebaptisée Hors du Temps.

Alimentation – Fleurs

Parmi les nouveaux commerces de proximité, Au Cochon Campagnard à Dampierre propose viande fraîche et charcuterie traditionnelle en provenance du Perche sarthois (où Martial Moche est tout à la fois agriculteur, éleveur et transformateur de porcs élevés sur paille). Les Vergers de Saint-Rémy complètent un bel assortiment de fruits et primeurs par un rayon fromages à la coupe. D'autres commerçants se sont modernisés, équipés, mis au normes, tels le boucher-charcutier-traiteur Henri IV du Mesnil-Saint-Denis (notamment réputé pour sa viande de bœuf en provenance de l'élevage familial, ses farces et autres préparations crues), l'artisan charcutier Philippe Huet (champion de France 1999 du boudin blanc) où encore la boulangerie-pâtisserie de Rocheport.

Au cochon campagnard, Dampierre

tél. : 01 30 52 55 91, accueil par Chantal et Jean-François Garreau
ORAC : bourse aux locaux,
€ aménagement de la boutique

Les Vergers de Saint-Rémy, Saint-Rémy-lès-Chevreuse



tél. : 01 30 47 39 98, accueil par Kamel Ben El Hadj Dhmane
€ aménagement complet du point de vente

Boucherie Henri IV – charcuterie-traiteur, Le Mesnil-Saint-Denis

tél. : 01 34 61 84 57
€ rénovation complète et mise aux normes de la boucherie-charcuterie

Charcuterie Huet, Le Mesnil-Saint-Denis

Tél. : 01 39 38 61 38
Pré-diagnostic environnemental
€ réfection du sol du laboratoire, acquisition d'un véhicule réfrigéré

Boulangerie-pâtisserie La Rochefortaise, Rocheport-en-Yvelines

tél. : 01 30 41 31 30
€ mise aux normes des installations

Safari Fleurs, Le Mesnil-Saint-Denis

tél. : 01 34 61 12 19,
Instruction ORAC en cours

la "dynamique Parc"

Pause bouquins, Cernay-la-Ville

tél. : 01 34 85 14 65

€ subvention

Ciné Bank, Chevreuse

tél. : 01 30 52 13 91

Magasin ouvert du lundi au vendredi de 18h à 20h, le samedi de 17h à 20h.

Distributeur automatique permanent.

€ conception et aménagement du magasin

Elisabeth C Studio, Chevreuse

tél. : 01 30 52 04 22

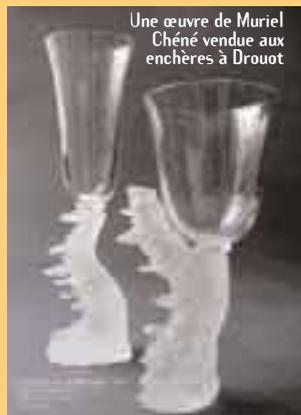
€ rénovation, aménagement et équipement d'atelier, outillage et mobilier de magasin.

Hors du Temps, Chevreuse

tél. : 01 30 52 05 62

€ transfert et aménagement d'une boutique

Atelier Fil de verre, Auffargis



tél. : 06 73 47 67 62 (Cyril Morin),

06 18 44 51 19 (Muriel Chéné)

€ subvention

Atelier Lorenzo Joaillerie, Magny-les-Hameaux

Tél. : 01 30 52 61 28

€ achat d'outillage

Beauté, bien-être

A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Pierre-Franck Glorennec (20 ans de métier) a ouvert un salon de coiffure pour hommes et enfants, tandis que Sandrine Blasco reprenait l'institut de beauté Equilibre, spécialiste des traitements minceur. A Dampierre, le salon de coiffure Chantal Thomas Coiffure, spécialiste des soins esthétiques pour le visage et les cheveux, est désormais climatisé.

A signaler également la création de la société Kinecliv, qui a mis au point un logiciel de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), ces tendinites et douleurs cervicales provoquées par l'utilisation intensive des ordinateurs.

Salon Pierre Franck, Saint-Rémy-lès-Chevreuse



tél. : 01 30 52 42 21

€ aménagement et équipement d'un salon de coiffure

Equilibre, Saint-Rémy-lès-Chevreuse

tél. : 01 30 52 01 00.

€ remise à neuf des locaux et de l'installation

Chantal Thomas Coiffure, Dampierre

tél. : 01 30 52 53 83

€ climatisation du magasin.

Kinecliv, Châteaufort

Courriel : kinecliv@free.com,

tél. : 01 39 51 43 99

€ équipement informatique

Rectificatif

Une erreur due à une coupure de texte s'est glissée dans l'article "Qu'elle est verte, ma vallée" (L'Écho du Parc n°32, p.8). Le changement de propriétaire pour *La Cascade Fleurie à Chevreuse* a eu lieu en 1997 et non récemment comme le texte pouvait le suggérer.



Economie

Que fait le Parc ?

Aux côtés des entreprises

Les entreprises bénéficient de nombreuses catégories d'interventions : conseil et assistance, de l'étude de projet au montage des dossiers, parrainage de créateurs d'entreprises, établissement de diagnostics (techniques, commerciaux, environnementaux). La bourse aux locaux en ligne facilite la recherche de locaux et de repreneurs d'activités, le réseau interactif d'entreprises favorise la mise en relation de fournisseurs et de prestataires.

Les aides financières sont, elles aussi, attractives : les investissements des restaurateurs, des commerçants et artisans peuvent être subventionnés à hauteur de 20 % par l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) et jusqu'à 40 % par le FDACR (Fonds Départemental d'Adaptation du Commerce Rural, réservé aux communes de moins de 2000 habitants). Les quatre derniers comités ORAC ont agréé 23 projets et attribué 137 000 € de subventions pour 1 871 000 € d'investissements induits. D'autre part, cinq entreprises ont été aidées au titre du FDACR.

Au total, ce sont 181 porteurs de projets, créateurs ou chefs d'entreprises que la mission développement économique a accompagnés individuellement l'année passée.

Elle assure par ailleurs le suivi des aides financières Fisac pour les équipements commerciaux des communes (3 dossiers sur le Parc cette année), la poursuite d'un projet d'hôtel d'entreprises à Chevreuse (études de faisabilité achevées en 2004), l'extension de la desserte en haut-débit du territoire (finalisation de l'Adsl à Bullion et expérimentation à Lévis-Saint-Nom de la re-Adsl). Elle a institué un Eco-Trophée de l'environnement dont les premiers lauréats seront connus en 2005 et œuvre toujours en étroite collaboration avec les 27 adhérents de l'association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse.

Pour toute information, contacter Olivier Sanch, mission développement économique du Parc (tél. : 01 30 52 89 46 - economie.pnr.chevreuse@wanadoo.fr).

Artisanat, services

Un artisan dépanneur multiservices, quelle aubaine ! Electroménager principalement (réparateur agréé pour le SAV des cuisinières Gaudin en Ile-de-France), mais aussi électricité, serrures, petite plomberie et tous travaux d'intérieur, de la maçonnerie à la décoration : Thierry Baillard se déplace à la demande. La menuiserie de La Celle-les-Bordes est passée entre les mains de Guillaume Boulé (4^e génération de l'entreprise familiale), qui continue à fabriquer, par ailleurs, des meubles. A Senlis, c'est une entreprise de menuiserie, agencement, décoration que Frédéric Jubert (chef d'atelier d'une importante menuiserie pendant 10 ans) vient de créer, tandis qu'un électricien s'est installé à Châteaufort (Alex Broszniowski - 25 ans d'expérience - est spécialiste en électricité et faux plafonds, ainsi que menus travaux de la maison). A Châteaufort encore, Meudon Miroiterie, spécialiste de marchés publics et administratifs (Ville de Paris, château de Versailles, Parlement de Bretagne...) a réalisé de nouveaux investissements de productivité.

Dépan'logis, Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Tél. : 01 30 52 00 38, 06 89 33 68 67

€ achat d'un véhicule atelier et d'outillage

3 D Concept, Senlis

€ achat d'un véhicule atelier et d'outillage

Broselec, Châteaufort

tél. : 01 39 56 89 81, 06 10 90 57 97

Instruction ORAC en cours

Menuiserie Boulé, La Celle-les-Bordes

tél. : 01 34 85 12 11, 06 81 55 26 27

€ rénovation et mise aux normes de l'atelier, achat d'un camion et d'outillage

Meudon Miroiterie, Châteaufort

tél. : 01 39 56 03 19

€ achat d'une planche à découper le verre, d'un véhicule atelier et de rayonnages

Ils étaient peut-être 50 ou même plus il y a une centaine d'années. Près de 25 moulins jalonnent encore aujourd'hui les cours d'eau des vallées du Parc. Au fil de l'Yvette, de la Rémarde, de l'Aulne, du Rhodon... allons découvrir quelques-uns de nos moulins.

Ne cherchez plus les meuniers, tanneurs ou autres... "moulineurs" ! Pas plus d'ailes sciant l'horizon, à peine quelques roues à aube mues par l'onde d'un ru. Quelques douces cascades se font encore chantantes, de-ci de-là, près d'un domicile adoré. Les biefs sont devenus fiefs privés, les moulins et terres alentours accueillent plutôt des particuliers, des cavaliers, des équidés, quelques visiteurs parfois... Mais plus question de rentrer là comme... dans un moulin (encore une expression qui risque d'être vouée aux oubliettes – et celle-ci, les oubliettes... bref). Au fil de balades, remontons quelques cours d'eau, voire le cours du temps, pour évoquer plus d'une activité oubliée.

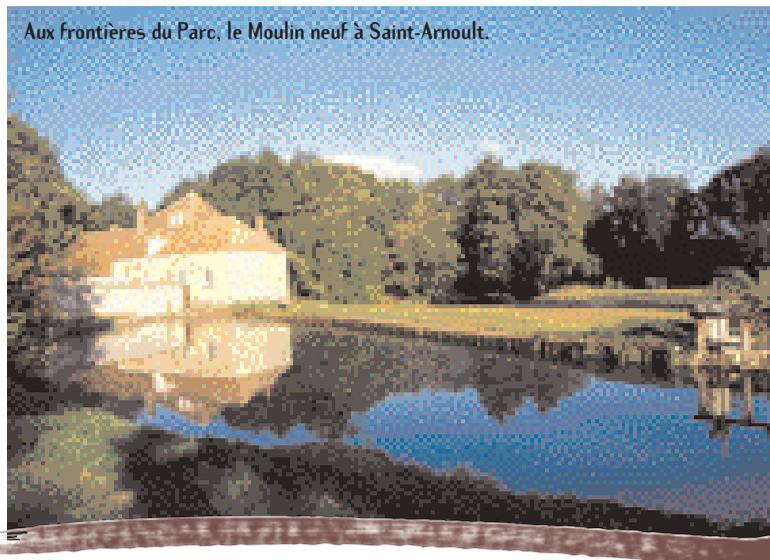
Le foulage des draps à Maincourt

Entre Lévis-Saint-Nom et Saint-Forget, l'Yvette compte encore près d'une dizaine de moulins. Demeures privées, tous ces ouvrages ont perdu leur utilité économique, mais conservent un rôle hydraulique.

Les biefs sont d'ailleurs entretenus avec l'aide du Parc. À Lévis-Saint-Nom, en contrebas de la mairie (le parking peut être le point de départ d'une balade d'environ 2h30), le moulin de Girouard agrmente l'ambiance du village par le murmure constant de sa cascade.

En rejoignant la RD 58 par le sud du hameau, vous contournez la propriété du moulin de Lavagot. Remontez à gauche la RD 58 sur 200 m et, depuis le parking à droite de la route, suivez le sentier découverte du marais de Maincourt à droite. 800 mètres plus loin, vous atteignez le moulin de Maincourt, l'un des plus anciens moulins à eau recensés (1204) en France. Sa roue permet, au XIII^e siècle, de remplacer une quaran-

Aux frontières du Parc, le Moulin neuf à Saint-Arnoult.



taine d'hommes qui, auparavant, foulait au pied les draps tissés alors en chanvre, très raides donc, afin de les assouplir. Un système de battoirs actionnés par la roue travaillait pour eux ! Pour rentabiliser cette installation, les villageois étaient tenus d'y apporter leurs draps. Mais déjà, l'artisanat était préféré à la mécanisation et les "fouleurs à pié" reprirent leur cadence au XIV^e siècle, jugeant le résultat du battoir hydraulique médiocre !

Vous pouvez poursuivre votre balade en suivant le GR11 vers Saint-Forget. Vous longez alors le vaste bâtiment du moulin des Roches puis atteignez le moulin de Châtillon bruissant d'un bief sur l'Yvette.

Le "tan" passe

L'activité de tannerie était importante dans la région. Les moulins s'inscrivaient dans la chaîne de production artisanale du cuir. Les quatre moulins de Saint-Forget, comme le moulin des Roches à Senlisse attesté depuis le XIV^e siècle, ou encore le moulin des Clayes à Saint-Rémy-lès-Chevreuse étaient employés, aux XVIII^e et XIX^e siècles, à broyer l'écorce de chênes et de châtaigniers. Les tanins récupérés permettaient aux ateliers de Chevreuse de transformer les peaux en cuir. Le moulin des Clayes changea de destinée vers 1892 pour se consacrer à l'effilochage de la laine.

Plutôt que de revenir sur vos pas, vous pouvez suivre, à partir du moulin de Châtillon, le circuit PNR de la Maison de Fer en remontant vers Dampierre-en-Yvelines, puis vers Maincourt par Champ Breton. Au moulin de Maincourt, revenez à votre point de départ par le sentier de découverte du marais de Maincourt.

Le blé sur la paille

A Longvilliers, le clocher de l'église Saint-Pierre veille, depuis le XIII^e siècle, sur la plaine et les hameaux baignés par une paisible rivière : la Rémarde, aujourd'hui encore brassée de cinq moulins. Ceux-ci figuraient sur la carte des chasses de 1765. Profitant d'un débit d'eau remarquable pour la région, ils broyaient alors le blé provenant de la Beauce. Aujourd'hui ne restent que des ballots de paille pour les chevaux. Plusieurs moulins accueillent en effet des activités équestres (Saint-Fargeau, la Forge), tandis qu'à l'orée du Parc, le limitrophe Moulin Neuf, situé sur la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines,

Repères



Valoriser le patrimoine fait partie des missions du Parc. Un inventaire complet a été réalisé entre 1995 et 1997 sur l'ensemble des communes. A travers diverses publications (sentiers et patrimoines, guide Dakota...), le Parc vous invite à retrouver ces vestiges de notre passé au gré des chemins de randonnées.



est devenu un passionnant musée des arts et traditions locales (lire encadré).

Garez-vous près de l'église le long de la RD 149, face à la mairie-école de Longvilliers. Derrière celle-ci, après 200 m de route (direction Reculet), continuez le chemin de terre tout droit pendant environ 2 km. Descendez à gauche vers le moulin St-Fargeau en suivant la route qui le longe et continuez tout droit par un nouveau chemin de terre, tandis que la route qui se poursuit à gauche franchit un bief dont la cascade très sonore témoigne d'un débit d'eau important. À 700 m, vous atteignez le Moulin Neuf de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Longez la Rémarde qui vous conduit par un petit pont et une cascade au moulin de Trévoye. Arrivé rue Beethoven, prenez à gauche, puis rue de l'Aleu à gauche et encore à gauche le chemin de sable après le château de l'Aleu. Continuez toujours tout droit, ou en face aux croisements, jusqu'à Longvilliers. Vous dominez alors le moulin St-Fargeau puis le moulin des Échelettes et enfin le moulin de la Forge. *Retrouvez cet itinéraire (n°2) détaillé dans le guide "Les plus belles balades de la Haute Vallée de Chevreuse" des Éditions Dakota.*

Moulins à selle

Sur les versants des prés du moulin de la Forge, les blondes cultures ont fait place à des souches et à des obstacles faits de troncs d'arbres pour l'entraînement équestre. À l'entrée du moulin, l'image est restée champêtre, rurale et ancienne avec son immense noyer, sa cascade, ses saules, les animaux, chevaux et poneys et, au loin, les toitures brunes du vieux village.

Au hameau de la Bête, l'ancien moulin converti en site industriel produisit des lames de parquet au milieu du XIX^e siècle, puis fabriqua des semelles de chaussures. Il accueille aujourd'hui, lui aussi, une activité équestre.

À noter : la commune voisine de Saint-Arnoult compte plusieurs



Histoires passionnantes au Moulin Neuf

Du piège à loup au fer à onduler ou à l'ébaucheur à sabot, les objets évocateurs exposés au Musée des arts et traditions populaires du Moulin Neuf à Saint-Arnoult-en-Yvelines permettent à notre imagination vagabonde de revivre une époque disparue. Métiers anciens, mais aussi objets préhistoriques et reconstitution d'un moulin hydraulique..., une visite s'impose ! Ouvert les 1^{er} et 3^e dimanches du mois, d'avril à septembre, de 14h à 18h. Tél. : 01 30 41 27 55.



Patrimoine

Que fait le Parc ? Aide aux propriétaires de biens à caractère patrimonial



Le 25 septembre dernier, une convention entre le Parc et la Fondation du Patrimoine a été signée. Elle établit un partenariat pour encourager les actions en faveur du patrimoine rural sur le territoire du Parc.

L'intervention de la Fondation du Patrimoine peut permettre à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier représentatif en matière de patrimoine (pigeonnier, lavoir, four à pain, portail, habitat rural typique...) de bénéficier de subventions et déductions fiscales à l'occasion de travaux de sauvegarde ou de

restauration (par l'attribution d'un label fiscal).

Les travaux, en contrepartie des avantages fiscaux, doivent être visibles de la voie publique et doivent concerner toitures, façades, pignons et huisseries.

Pour en savoir plus, contactez le délégué yvelinois de la Fondation du Patrimoine :

Jean-Jacques Dussaussois - Tél. : 06.72.91.26.97 - 01.39.58.28.91 ou consultez le site : www.fondation-patrimoine.com

moulins. À la sortie sud de la ville se dresse l'ancienne demeure du couple d'écrivains Elsa Triolet et Louis Aragon : le moulin de la Villeneuve. Légué par Aragon à l'État, l'édifice abrite aujourd'hui un musée consacré à ses prestigieux occupants et des expositions d'art. La présence du CNRS et une bibliothèque de 30.000 ouvrages font de ce moulin un site singulier. *Visites guidées tous les samedis et dimanches de 14h à 18h et en semaine sur réservation pour les randonneurs (tél. : 01 30 41 20 15).*

Moulins d'avant

Nous ne pouvons citer tous les moulins du Parc dont la plupart ont cessé de tourner, broyer, brasser à la fin du XIX^e siècle. Certains ont depuis disparu, d'autres ont gardé une trace de leur passé, un souvenir, un lieu-dit, un nom parfois...

Ainsi le collège des Trois moulins à Bonnelles, baptisé par les élèves en souvenir des trois proches moulins situés sur la Gloriette : le moulin Coleau aujourd'hui en ruine, et les moulins de Brétigny et de Corblin. Tout près de là, l'Aulne traversant Bullion aurait compté jusqu'à cinq moulins encore en activité au XIX^e siècle. Un seul a conservé son nom : le moulin de Béchereau. À Clairefontaine, peu après les sources de la Rabette, le moulin de Vilgris dépendait jadis de l'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine, occupée par des sœurs dominicaines.

À Châteaufort, Ors, enfin, a retrouvé ses ors sous la parure d'une annexe de la Maison du Parc. Édifié au XVII^e siècle, il est le seul moulin de la Haute Vallée de Chevreuse ouvert au public. Expositions, réunions, manifestations organisées par le Parc s'y succèdent. Le plancher de chêne arbore une finition cérusée, comme pour rappeler la farine produite autrefois ! ■

Patrick Blanc

Le miel de la belle

Compter fleurettes, ça, les abeilles savent faire et il n'y a pas un coin en Ile-de-France (Paris compris) où elles ne trouvent à butiner à leur aise. Notre Parc leur plaît bien. Tant mieux pour la nature et la biodiversité, ainsi que le plaisir de nos papilles alléchées.

Les abeilles sont partout présentes et bien implantées : on recense plus de mille apiculteurs affiliés à l'un des deux groupements régionaux, sans compter les amateurs qui échappent à toute statistique. Si la Haute Vallée de Chevreuse ne s'est pas fait une spécialité de la récolte du miel comme le Gâtinais, trois apiculteurs y sont aux petits soins pour leurs ruches.



LE BON COMPORTEMENT

Que faire si un essaim choisit de s'installer chez vous ? Les abeilles, jamais agressives quand l'essaim vient de se poser, le deviennent une fois qu'il est bien installé. Prévenir sans attendre, rester à distance. Les pompiers ne se déplaceront pour détruire l'essaim que s'il y a danger (par exemple dans une cour d'école). Sinon, mieux vaut appeler directement un apiculteur : s'il peut récupérer l'essaim, il vous offrira un peu de miel. En cas de difficultés particulières (cheminée, toiture, endroit inaccessible), il faudra faire appel à l'intervention (payante) d'une entreprise spécialisée.

Certaines manifestations comme la Fête des fermes leur en donnent l'occasion. Ne manquez pas d'aller y déguster leurs miels, difficiles à dénicher en boutiques, en raison d'une production limitée : une ruche produit 12 à 15 kilos de miel dans les bonnes années et nos trois compères n'en possèdent qu'une petite centaine en tout.

Petits volumes, top niveau

Les apiculteurs franciliens produisent un excellent miel, mais les conditions climatiques moins favorables qu'en Provence et autres lieux gâtés par le soleil ne permettent pas de leur assurer un revenu suffisant. Ils sont tous (sauf exceptions rares) pluriactifs, à l'image de Jacques Kemp, Christian Royan et Claude Chapuis, dont les ruches sont installées en différents points de notre Parc. Chouchouter leurs abeilles est une passion qu'ils aiment partager.



L'abeille : seul insecte exploité par l'homme et grand pollinisateur.

S'appuyant sur les résultats d'analyses régulièrement effectuées à l'occasion de concours, ils assurent que côté qualité, les consommateurs n'ont aucun souci à se faire : *"Les atteintes à l'environnement naturel liées à la densité de la population et de l'habitat, au volume des activités et de la circulation, n'affectent aucunement la pureté du miel récolté, affirme Jacques Kemp, l'abeille joue en quelque sorte un rôle de filtre et ne ramène à la ruche que des produits indemnes de pollution"*. En fait, c'est elle qui est directement touchée et meurt, victime en particulier de certains pesticides utilisés en agriculture : *"l'abeille désorientée ne retrouve pas sa ruche qu'elle ne peut donc contaminer"*, précise Claude Chapuis. Résultat de ces pratiques, des populations d'abeilles décimées, entraînant une diminution des rendements et même la perte de ruches. A cet égard, 2004 est à marquer d'une pierre noire. *"Ce qui me soucie le plus, dit Christian Royan, ce n'est pas tant la perte de production que l'absence de respect de la nature témoignée par nombre de financiers et d'industriels"*.

Toutes fleurs ou tilleul ?

Comme le vin, le miel a lui aussi ses crus et pour certains connaisseurs, il n'y aurait rien de mieux que les miels de lavande ou de sapin. Point de lavande ici, mais pour les deux récoltes annuelles, au printemps et en été, nos butineuses disposent de tout un choix de fleurs à visiter. Dans les champs et les prairies, *"on se réjouirait s'il y avait davantage de pissenlits dans les prés et moins de grands champs de*

Repères



Visite de ruchers, ruchers écoles, informations, prenez contact avec les apiculteurs :

- Jacques Kemp à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, président du Syndicat interdépartemental des apiculteurs de la région parisienne : 01 30 52 20 38
- Christian Royan à Buloy : 01 30 43 21 75
- Claude Chapuis, Rucher de Fauveau à Saint-Lambert-des-Bois : 06 18 55 34 26



Une centaine de ruches sont exploitées dans le Parc.



Terroir

Que fait le Parc ?

Artisan-confiturier et saveurs de terroir



Confiture Sandrine "Mia" s'est installée le 1^{er} juin à la Ferme de Fanon à Senlis. Sandrine Berry a bénéficié du soutien du Parc pour son projet (diagnostic technique et commercial dans le cadre de l'ORAC, recherche de locaux) et d'une subvention du Département (FDACR, pour l'acquisition du matériel de production, du poste informatique, d'un véhicule et même pour la plantation d'arbustes fruitiers). Dès l'été dernier, elle a cueilli les fraises de son champ, ramassé dans les bois les mûres sauvages, acheté les framboises chez des producteurs des Yvelines en attendant la future récolte de ses propres petits fruits rouges. Elle sélectionne à Rungis les autres variétés de fruits chez les meilleurs fournisseurs. "Je ne travaille que des fruits frais, cueillis à maturité, jamais congelés. Pour une toute classique confiture de mirabelle, par exemple, on retrouve ainsi en bouche la saveur du fruit frais". Figs-noix-miel, gelée de trois fruits rouges, abricot à l'anis étoilé, banane-chocolat, sa production varie au fil des saisons, comme de son inspiration et de son goût pour les saveurs de terroir: "j'aime essayer, mélanger, donner aussi des conseils, comme déguster une pêche à la lavande sur une brioche au four avec une tasse de thé, accompagner les gibiers, terrines et autres plats salés d'une confiture de citron au piment et au poivre ou encore de reine-claude au thym".

Vente sur des marchés et par correspondance. *Le Journal de la Confiturière* est diffusé sur demande par courriel. Tél.: 06 81 35 25 03.

blé ou de maïs", constate Claude Chapuis. Le colza, injustement méconnu du public, entre parfois dans la composition des miels poly-floraux de printemps. Dans les vergers et jardins, le nectar abonde au cœur des fleurs des massifs, les floraisons se succèdent sur les arbres et arbustes ornementaux et fruitiers. Les forêts et les parcs comptent beaucoup de châtaigniers et de tilleuls dont raffolent les abeilles. "Veillons à ne pas les élaguer chaque année", suggère Jacques Kemp qui se réjouit aussi que "presque tous les jardins possèdent des arbres et arbustes fruitiers".

Merveilleuse abeille qui ne nous donne pas que son miel : "c'est le seul insecte exploité par l'homme, et celui-ci tire profit de tous les produits de la ruche", explique Claude Chapuis qui en dresse le détail : "la gelée royale est un concentré de vitamines, le pollen a des effets bénéfiques sur les intestins, la propolis, une résine désinfectante, calme des maux de gorge, la cire sert à confectionner des bougies odorantes, et même le venin est utilisé en médecine pour l'allergologie (désensibilisation), la rhumatologie (saviez-vous que les apiculteurs sont moins sujets aux rhumatismes que d'autres ?), ou encore pour le traitement de la sclérose en plaques".

Leçons de nature

"Il faut être humble pour pratiquer l'apiculture, une activité liée à la nature, dépendante de la météo, de l'environnement. C'est passionnant, car on n'a jamais fini d'apprendre, s'enthousiasme Christian Royan, les gens sont seuls au milieu de leurs ruches, ils aiment bien échanger leurs expériences". On ne s'étonnera donc pas du succès des ruchers écoles : il en existe trois à proximité, dont ceux d'Orgeval et Villebon-sur-Yvette animés notamment par Jacques Kemp et Christian Royan, où l'on suit le travail de la ruche aux différentes saisons (ils fonctionnent tous les samedis d'avril à septembre). "Apprendre dans un rucher école, c'est mieux que dans les livres et une saison passée à échanger les savoirs vaut bien 3 à 4 ans d'expérience individuelle".

On y apprend, par exemple, que la productivité d'une ruche dépend

de l'âge du capitaine..., pardon, de la reine. Ecoutons Christian Royan, passionné par l'élevage des reines, un art qu'il dit tout juste maîtriser, après 20 ans de pratique : "Une reine vit 4 à 5 ans et sa fécondité, maximale la première année (jusqu'à 2000 œufs par jour en mai-juin), diminue avec le temps. Sa ponte se réduit la deuxième année (800 à 1500 œufs) et baisse encore les années suivantes". Un bon apiculteur a donc tout intérêt à mettre à la retraite ses vieilles reines au bénéfice de jeunes. Mais attention à la concurrence qu'elles se livrent au sommet, en s'éliminant sans pitié, si l'apiculteur n'intervient pas au bon moment.

La population d'une ruche varie au cours de l'année pour atteindre son maximum au printemps et au début de l'été, avec 50 à 80 000 abeilles. Faut-il redouter leur voisinage avec les humains ? Sachez que nos apiculteurs sélectionnent des souches d'abeilles non agressives. On déconseillera cependant au promeneur d'aller vérifier de trop près la douceur de leur caractère !

Respectons en tout cas nos abeilles car, sans elles, pas de fruits, rappelle Jacques Kemp : "Elles assurent plus de 85 % de la pollinisation des arbres fruitiers". Et il évoque Einstein pour qui l'homme n'aurait plus que 2 à 3 ans à vivre si l'abeille venait à disparaître, entraînant le chaos dans toute la nature. ■

Hélène Dupont

12 à 15 kilos de miel par an pour une ruche.

A vos fourneaux

Une bonne tartine de pain d'Yveline au miel, quel régal ! Il y a aussi de nombreuses préparations culinaires à base de miel, comme ces recettes simples pour gourmets gourmands :

Tagine de mouton au miel

Ingrédients : 500 g d'oignons grossièrement tranchés, 1 kg de viande de mouton coupée en dés, 1 verre de miel, sel, cannelle et gingembre (1/2 cuillère à café de chaque), poivre. Disposer le tout dans un plat à tagine (sans pré-cuisson). Laisser cuire 1 heure à feu doux, en remuant au départ pour mélanger les ingrédients. Servir avec du couscous ou du riz.

Pain d'épices

Mélanger 3 verres de farine, 1 verre de miel, 1/2 verre de sucre roux, 1 verre de lait, 1 cuillère à café de bicarbonate de soude. Ajouter cannelle, petits morceaux de gingembre, zestes de citron et d'orange. Cuire dans un grand moule, 45 minutes au four thermostat 6.

Qui, en pleine campagne, au cœur des montagnes ou en mer n'a pas été ébloui par une de ces merveilleuses nuits étoilées, quand nous prenons conscience, sous la voûte céleste, de notre minuscule dimension face à l'univers. Mais au fait, pourquoi ne jouissons-nous pas du même panorama magique chez nous, en ville et dans les campagnes franciliennes ? Le ciel n'est-il pas le même et les étoiles ne brillent-elles pas aussi intensément en Ile-de-France que dans le Quercy ? Ne cherchez plus, si vous n'en apercevez que quelques-unes, c'est en grande partie à cause des frasques de la fée électricité, à laquelle nous demandons... trop.

Aujourd'hui, nous gaspillons tellement de lumière artificielle qu'elle aveugle nos plus belles nuits, concourt à chasser et à décimer une partie de la faune nocturne et a vraisemblablement un impact, sinon sur notre santé, du moins sur notre comportement (et sur notre porte-monnaie), en un mot, elle représente une source de pollution.

Les conséquences néfastes se retrouvent à différents niveaux : à l'échelle locale, quand un lampadaire censure l'obscurité et décime les insectes alentour ; au niveau régional, quand certaines espèces désertent leur niche écologique, et même à l'échelle du globe, quand l'émission lumineuse d'une ville modifie les repères des oiseaux migrateurs ou des tortues marines. L'Europe est une des régions les plus touchées dans le monde par la pollution lumineuse. Ce phénomène est amplifié par les conditions météorologiques et par la pollution de l'air qui diffusent la lumière en créant un halo lumineux orangé voilant la voûte céleste.

Ciel étoilé en 1950 ▼



Le même aujourd'hui ▼



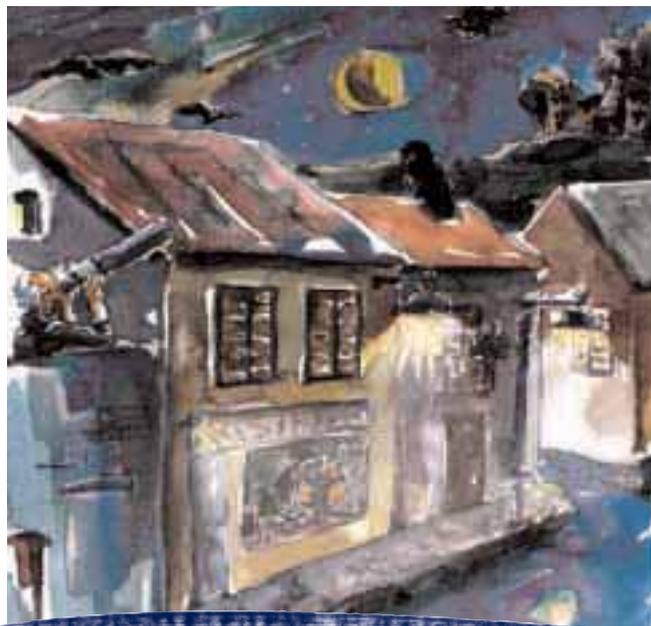
Pour l'amour du ciel étoilé

La pollution lumineuse du ciel nocturne gêne énormément les astronomes. Pour observer la voûte céleste avec leurs instruments, ils sont obligés d'aller de plus en plus loin et même de s'exiler vers de lointains déserts. Les amateurs et les professionnels sont donc limités dans leurs travaux scientifiques. Ils n'ont plus la possibilité, en Ile-de-France, de contempler l'objet

Repères



L'Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne (ANPCN), initiée par des astronomes amateurs, témoins de la rapide dégradation de l'environnement nocturne, se mobilise depuis une dizaine d'années pour proposer des pratiques respectueuses de notre environnement en matière d'éclairage public. Cela passe par le choix des matériels, leur nombre, leur puissance, les plages horaires de fonctionnement... Aujourd'hui, du point de vue technique, il est possible d'installer des lampadaires qui assurent la sécurité tout en respectant l'environnement. Cette logique de cohabitation entre l'activité humaine et la protection de la nature s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable des Parcs naturels régionaux.



de leur passion. La robe majestueuse de la Voie lactée s'estompe au-dessus de nos têtes et ne deviendra bientôt qu'un lointain souvenir.

Faune et flore : perturbations et hécatombes

Les insectes nocturnes, par exemple les papillons, paient un tribut très lourd à l'éclairage de nos rues, en particulier quand la source lumineuse émet une grande proportion de rayons ultraviolets comme les lampes à vapeur de mercure (polluantes). Les papillons femelles, attirés par les U.V., tournent ainsi jusqu'à épuisement autour du lampadaire et ne s'accouplent plus avec les mâles qui subissent le même sort et meurent. De fait, cette décimation représente la seconde cause de mortalité des lépidoptères nocturnes, après l'empoisonnement par les engrais (nitrates) de leurs chenilles.

A cela s'ajoute un effet pervers, puisque les prédateurs nocturnes naturels des papillons, c'est-à-dire les chauves-souris, crapauds, engoulevants, profitent de l'aubaine en exerçant une prédation massive sur les insectes. On recense 4493 espèces nocturnes en France contre 257 espèces diurnes : on le voit, l'impact sur la biodiversité n'est pas anecdotique. Dernière conséquence sur la chaîne, faute de papillons nocturnes, seuls habilités à butiner certaines fleurs dont les orchidées, la fécondation de celles-ci n'est plus assurée avec, pour effet, une régression de ces remarquables espèces végétales.

La nuit, condition de la vie

Beaucoup de mammifères ont choisi la nuit, plus sûre, pour se déplacer et s'alimenter. En réalisant des inventaires, les biologistes ont remarqué que les zones les moins touchées par la diffusion lumineuse artificielle étaient les plus riches en espèces. D'autres phénomènes complexes, conditionnés par l'obscurité, régissent les rythmes hormonaux de la faune comme la mue, l'hibernation, la reproduction, l'alimentation et sont vraisemblablement perturbés par la pollution lumineuse.

L'éclairage des clochers, des ponts, des ruines menace les rapaces nocturnes et les chauves-souris en portant atteinte à leur habitat. Certaines espèces de chiroptères, déjà en déclin, ont ainsi complètement disparu des régions urbanisées en moins de 50 ans. Les amphibiens, grenouilles, crapauds

du ciel nocturne

sont eux aussi attirés par l'éclairage artificiel et, lors de leurs migrations printanières, ils deviennent très vulnérables, en particulier quand ils stationnent sur les routes. Éblouis, ils se font écraser.

Et finalement, l'homme exploite cette sensibilité des espèces à la lumière artificielle, que ce soit pour la pêche industrielle avec projecteurs, ou pour augmenter les rendements dans l'élevage en batterie.

Santé humaine

Les humains ne sont pas à l'abri des effets néfastes de la pollution lumineuse. Des recherches récentes ont mis en évidence que l'excès d'éclairage artificiel serait responsable de différents troubles ou maladies : blocage de la production de mélatonine, augmentation du risque de myopie, notamment chez l'enfant, incidence sur le stress, la fatigue et les troubles du sommeil, dérèglements hormonaux liés à l'ovulation. L'absence de période d'obscurité profonde, lorsqu'en milieu urbain la lumière filtre depuis la rue dans les habitations, contribue au vieillissement prématuré de l'œil.

Eclairer moins, éclairer mieux

Après diagnostic, il apparaît que 70 % de l'éclairage urbain est réellement utile. 30 % de l'éclairage est donc perdu. Que de pollution générée et d'argent gaspillé !

La lampe boule ou globe qui éclaire davantage le ciel que le sol est à ranger aux oubliettes des accessoires gaspilleurs d'énergie et d'une piètre efficacité lumineuse.

Des constructeurs sensibilisés proposent aujourd'hui des lampadaires bien conçus, émettant l'intégralité de leur lumière vers le sol, non éblouissants et minimisant l'impact sur la faune.

Les lampes aux vapeurs de sodium, haute ou basse pression, sont recommandées actuellement pour l'éclairage public. Leur lumière blanche légèrement dorée donne un rendu de couleur et de contraste bien adapté à la sécurité et au confort des usagers. Associés à un système d'horloge, elles permettent d'économiser jusqu'à 50 % d'énergie.

Dans la commune de Bonnelles par exemple, lors des derniers travaux de mise en souterrain des réseaux d'éclairage public, des câbles triphasés ont été posés. Cela permet une extinction progressive et décalée des lampadaires. Jusqu'à 23 heures toutes les lampes sont allumées, puis une lampe sur trois avant l'extinction totale tard dans la nuit.

"Sur les créneaux horaires où la majorité des habitants rentrent chez eux, il est naturel d'éclairer : nous avons besoin de voir clair sur les trottoirs, de même que nous apprécions d'apercevoir de loin notre église éclairée. Mais si un éclairage judicieux met les monuments et

Le pire



Le mauvais



Le mieux



▲ Les bons et mauvais lampadaires



Villages

Que fait le Parc ?

Des conseils aux communes pour économiser l'énergie.

Le Parc, en partenariat avec l'Agence Locale pour la Maîtrise de l'Énergie, a proposé aux communes intéressées de réaliser des conseils d'orientation énergétiques des bâtiments communaux (mairies, équipements sportifs, églises...) Répartis sur 11 communes, 57 bâtiments communaux ont donc été auscultés : type de vitrage, isolation des murs, système de chauffage, factures, de consommation, taux d'occupation, tous ces paramètres ont été étudiés pour établir ensuite une analyse thermique. Un rapport détaillé a été remis à chaque maire. L'objectif : identifier des points d'amélioration et réaliser le cas échéant, les aménagements qui vont permettre de réduire sensiblement la facture d'énergie.

Prochaine étape, le Parc et l'ALME resteront au service des communes souhaitant engager des travaux, soit pour établir une recommandation directe, soit orienter vers un bureau d'étude dans le cas de travaux importants. A noter que le Parc attribue des aides aux collectivités dans le financement de ces opérations. Cette démarche de conseils et d'accompagnement s'inscrit dans les objectifs du Parc de meilleure prise en compte de l'environnement dans l'architecture. Renseignements : Bernard Rombauts 01 39 56 78 48.

OPAH : une bonne nouvelle

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est prolongée d'un an (2005)". Pour aider aux travaux d'amélioration des logements, les subventions, prêts avantageux et l'assistance technique gratuite sont reconduits pour l'année 2005.

Renseignez-vous rapidement auprès de Catherine Leroux au Pact Arim 01 39 07 82 53.

Communes concernées : Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon la Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert des Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis.

bâtiments en valeur, à partir d'une certaine heure, il ne sert plus qu'à éclairer les oiseaux de nuit (et on sait qu'ils n'apprécient pas cette attention !). D'autre part, passé 23 heures, on reste souvent chez soi et l'éclairage extérieur devient inutile. En semaine, après minuit l'éclairage est éteint, il reste uniquement en veille les nuits du week-end. Pour beaucoup, l'éclairage public rassure ; il est vécu comme un progrès indispensable et une source de sécurité, donc, bien entendu, avant de mettre en place ces plages horaires, il a fallu dialoguer avec les habitants." précise le Maire, Guy Poupart.

En moins de 40 ans, les points d'éclairage ont été multipliés par 3 en nombre et par un facteur de 4 à 10 en intensité lumineuse. Il nous faut sans doute revenir à des usages plus raisonnables, individuellement et collectivement, au nom du bon sens et de la préservation de l'environnement. Par exemple à Noël, privilégions les guirlandes basse consommation (type luciole 10 Watts) et les photophores.

L'expérience montre aujourd'hui qu'en combinant des solutions technologiques économes et une utilisation modulée de l'éclairage, il est possible de concilier le confort et la sécurité des usagers avec le respect de l'environnement. Nous pourrions ainsi à nouveau offrir aux noctambules amoureux des étoiles une éblouissante obscurité. ■

Virginie Le Vot et Bernard Rombauts

Ce dossier est très largement inspiré du dossier spécial de "L'abeille du Parc", journal d'information du Parc naturel régional du Gâtinais français, n° 9 / hiver 2003.

Le prolongement de l'autoroute A12 entre Trappes et La Verrière, puis entre Trappes et Les-Essarts-le-Roi est inscrit dans les plans d'urbanisme depuis 1965 ; certains des tracés proposés par le ministère de l'Équipement menacent directement le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Pour mieux comprendre et appréhender l'ampleur du risque encouru, le président du Parc, Yves Vandewalle, nous explique la situation préoccupante qui mobilise de plus en plus d'habitants, d'associations et d'élus, non seulement du Parc, mais aussi des Yvelines et de l'Ile-de-France.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est l'un des principaux maillons de la politique de l'environnement à l'échelle régionale. L'équilibre de notre territoire repose sur la complémentarité instaurée depuis plus de 30 ans entre la Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (devenue communauté d'agglomération en 2004) et le Parc. Cette complémentarité fonde la qualité de notre territoire et l'attractivité de cette partie de l'Ile-de-France : cadre et conditions de vie jouent un rôle important et beaucoup d'habitants du Parc naturel régional travaillent à Saint-Quentin-en-Yvelines ou Saclay. Il est essentiel de préserver cet équilibre pour tous les Franciliens et pour les générations futures.

Ce prolongement d'une quinzaine de km est-il nécessaire ?

Il s'inscrit dans le cadre du débat sur les transports en Ile-de-France. Si l'Etat et trois communes riveraines de la RN10 (Trappes, La Verrière et Coignières) affirment la nécessité de ce prolongement autoroutier, d'autres, comme le Président du Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines ou les associations de défense de l'environnement doutent du bien-fondé d'une telle solution. La lettre adressée par le Président du Conseil régional à l'Union des Amis du Parc en mars dernier (*voir extrait ci-contre*) est très claire et les travaux du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) devraient trancher ce point majeur. Il est vrai que les arguments avancés par les partisans d'une solution autoroutière sont différents : la Direction départementale de l'équipement (DDE), les communes de Trappes, La Verrière et Coignières veulent éloigner le trafic de transit de l'agglomération, mais d'autres souhaitent une meilleure desserte des zones d'activités qui y sont enclavées. La réalisation d'importants échangeurs sur la route départementale 36 à Montigny-le-Bretonneux et sur la route départe-

" ... mon implication constante et majeure dans ce dossier m'a conduit à refuser publiquement tout prolongement de l'autoroute et tout passage par le Vallon du Pommeret ou Le Mesnil Saint Denis ..."

Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France

Carte IGN top 25 - forêt de Rambouillet 2003



mentale 58 au Mesnil-Saint-Denis accrédite la seconde hypothèse qui aurait pour premier effet de concentrer le trafic routier, notamment des poids lourds, dans l'est de l'agglomération.

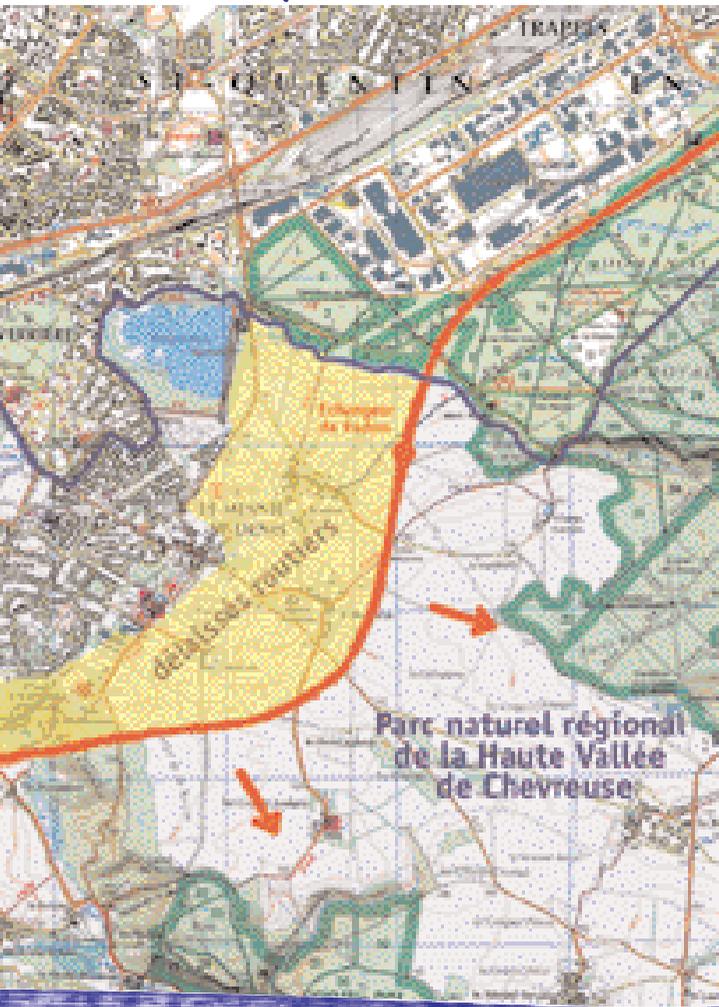
Quels sont aujourd'hui les projets du ministère de l'Équipement ?

Au printemps 2002, sans concertation, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, avait pris la décision de retenir le tracé dénommé "2D" (qui traverse le centre du Mesnil-Saint-Denis). Cette décision a été suspendue par son successeur, Gilles de Robien. Le 27 avril 2004, celui-ci a réuni les élus et leur a soumis deux tracés (2A et 2D). A la dernière minute de la réunion, et sans autre explication, il a ajouté le 3C (entièrement aérien, avec un viaduc de 800 mètres pour franchir le site classé du Pommeret). Une bien étrange décision alors que Jean-Claude Gayssot avait définitivement écarté cette hypothèse... Le 1^{er} juillet, le ministre a transmis ses propositions aux élus. Le comité syndical du Parc a délibéré sur ces propositions début septembre, estimant qu'aucun des trois tracés proposés n'était satisfaisant et soulignant qu'il existe d'autres solutions moins dommageables pour les populations et l'environnement.

Les conséquences à long terme de cet aménagement ont-elles été évaluées ?

Il faut raisonner "développement durable" dans l'intérêt général. Or, les nuisances engendrées par cet axe routier vont s'aggraver

mortelle pour le Parc



fortement si on retient les hypothèses de la Direction départementale de l'équipement : plus de 100.000 véhicules/jour aux Essarts le Roi dont une proportion notable de poids lourds, à l'horizon 2015. C'est pourquoi un tracé entièrement aérien est inacceptable pour les populations. Se contenter de déplacer les nuisances est un non-sens au moment où l'Etat s'apprête à enfouir la RN10 à Trappes sur quelques centaines de mètres pour plus de 60 millions d'euros ! L'A14 ne passe-t-elle pas en souterrain sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye ?

Déplacer les nuisances est un non-sens

La décision finale ne doit pas être subordonnée à des considérations de court terme (nuisances temporaires dues aux travaux, coûts de réalisation...), car ce sont les générations futures qui subiront pendant des décennies les conséquences d'un bon ou d'un mauvais choix. Une dépense d'infrastructure peut être une dépense productive, pour les hommes dont elle améliore les conditions de vie, pour l'environnement en supprimant les gaspillages d'énergie et les nuisances subies par les populations riveraines, pour les entreprises dont elle améliore la productivité.

En quoi cet aménagement routier signerait-il la fin du Parc naturel régional ?

Si les tracés 2D et 3C sont dommageables pour les populations et l'environnement, le tracé 3C pourrait de surcroît conduire à la disparition du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Le

plus petit des 44 Parcs naturels régionaux ne survivrait pas à l'amputation d'une partie de son territoire dont la valeur paysagère et environnementale serait dénaturée (au sens propre et au sens figuré) par le passage de l'autoroute en aérien.

Ceinturées ou traversées par l'autoroute, avec un important échangeur à Rodon, les communes du Mesnil-Saint-Denis et de Lévis-Saint-Nom ne joueraient plus leur rôle de barrière contre l'expansion de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, elles entreraient dans son orbite. Des centaines d'hectares seraient ainsi condamnés à l'urbanisation (zones d'activités, aires d'accueil pour nomades, etc. ?) ou à la friche en attendant un effet de dominos sur le territoire des communes de Saint-Lambert des Bois et de Saint-Forget.

Ce mécanisme d'expansion en tache d'huile lié aux grandes infrastructures routières a été parfaitement décrit, analysé et condamné dans le Plan vert approuvé par le Conseil régional en 1995.

Les communes du Parc ont su protéger leurs espaces naturels contre toutes les convoitises, dans l'intérêt de tous les Franciliens, ce qui explique la faiblesse de leurs ressources par rapport aux communes de l'agglomération nouvelle dont la population bénéficie de services publics d'une qualité exceptionnelle. Elles ne doivent pas en être pénalisées. En outre, ces espaces agricoles ne sont pas des espaces inutiles, ce sont des espaces productifs, outils de travail des agriculteurs dont notre pays a besoin.

Le Parc n'assure-t-il pas la protection des sites concernés par ces projets ?

Si, mais certains sites bénéficient d'une protection renforcée. Le vallon du Pommeret fait partie du site classé de la Haute Vallée de Chevreuse et son déclassement constituerait un dangereux précédent à l'échelle régionale et nationale.

Le site est protégé depuis le premier Schéma Directeur de la Région Ile-de-France en 1965, mais suite à la menace de grands projets d'urbanisation, le site de la Haute Vallée de Chevreuse a été classé en juillet 1980, après l'enquête publique prévue par la loi. C'est par une erreur manifeste d'appréciation qu'un tracé autoroutier y avait été inscrit au Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (SDAURIF) de 1976, erreur corrigée par le SDRIF de 1994.

Le vallon du Pommeret fait parti du site classé de la Haute Vallée de Chevreuse



Que peut-on faire aujourd'hui, habitants du Parc ?

La menace qui pèse aujourd'hui sur notre Parc est bien réelle. Nous comptons sur le soutien de tous ceux qui comprennent ce qu'est le développement durable et défendent un meilleur avenir pour tous nos enfants. L'environnement est l'affaire de tous. Au moment où le Président de la République fait adopter une Charte de l'environnement de valeur constitutionnelle, l'Etat donnerait un bien mauvais exemple. Je compte sur la mobilisation et le soutien des habitants du Parc pour faire entendre la voix de la raison lorsque sera saisie la Commission nationale du débat public* dans les prochains mois." ■

Yves Vandewalle

* Cette commission veille au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national.

Si l'on veut que le monde continue à tourner rond et qu'il transporte l'Homme sans encombre jusqu'aux prochains millénaires, peut-être devons-nous véhiculer de nouvelles idées pour nous mouvoir. Nos 35 millions de véhicules génèrent aujourd'hui en France près du tiers de nos émissions de gaz à effet de serre et les 3/4 de la pollution citadine. Il est temps de bouger pour préserver la planète...

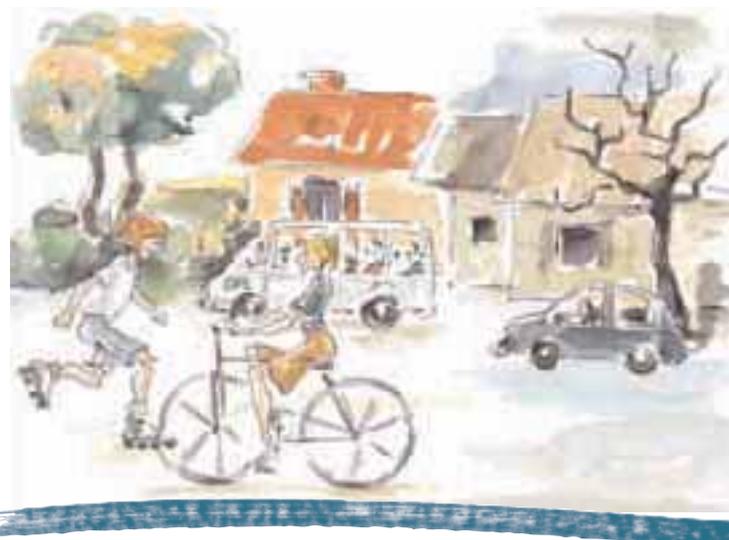
Avant même de se dire "quelle sera la voiture ou le transport de demain quand il n'y aura plus de pétrole?", c'est-à-dire d'ici 40 à 45 ans au rythme où va la consommation d'énergies fossiles, n'existe-t-il pas déjà des solutions plus sobres, plus propres, plus citoyennes? Oui si nous réagissons et changeons certaines habitudes! Nous pouvons d'ores et déjà privilégier les bus, le métro, les véhicules GPL, électriques, hybrides (essence et électricité) ou au gaz naturel, les liaisons douces, la marche à pied, le vélo, la trottinette ou même le scooter électrique, nouveau-né citadin...

Car l'équation n'est pas simple : à l'heure où l'on parle de croissance économique et de mobilité, comment réduire l'impact néfaste pour notre environnement de l'une des principales épopées du siècle dernier : les transports ?

Bien sûr, dans nos petits villages, la voiture est indispensable et l'on s'estime parfois peu concerné et même infime acteur de cette pollution qui se concentre sur les centres-villes et les périphéries urbaines au point d'en noircir les murs. Pourtant, lorsque les quelque 9 à 10 millions de Franciliens viennent s'agglutiner autour du pot de miel qu'offre la cité économique, la contribution de chacun à la pollution ambiante devient flagrante.

Désirables tramways

La consigne à la fin des années 50 et jusqu'au début des années 70 était de laisser place à la voiture reine : ainsi disparut des villes françaises la plupart des tramways. Les embouteillages firent vite leur apparition, mais le développement permanent de voies d'accès, de grands axes, de tracés parallèles n'y a toujours rien changé, si ce n'est déplacer les problèmes. Certaines grandes cités, nostalgiques, réétudient aujourd'hui tramways sur rail (cependant déclarés trop coûteux par le ministre Gilles de Robien en 2003) et réseaux de bus plus denses. À l'échelle du Parc, l'usage des transports en commun se mesure aux quelques lignes de cars ainsi qu'aux plates-formes de stationnement automobiles près de la gare RER de Saint-Rémy et aux abords de l'autoroute A 10 à Longvilliers (cette aire de parking serait cependant remise en question par le propriétaire : la SNCF...) où une navette mène en 20 mn jusqu'à la gare RER de Massy. Autre navette appréciable, celle du "Baladobus" à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, qui relie la gare au domaine Saint-Paul tous les matins



et tous les soirs de la semaine au rythme du RER.

Une difficulté se dessine cependant lorsque les automobilistes évoquent le fait d'employer davantage les transports en commun : la saturation des parkings près des gares. L'agrandissement de ceux-ci devrait donc être étudié avant même d'encourager l'usage des bus, trains ou autres navettes, remarquent-ils. Exemple de démarche encourageante, Nantes a instauré la gratuité du parking aux usagers de transports en commun sur présentation du ticket.

Des bus en plus?

Le réseau de bus sur le territoire du Parc pourrait-il être plus dense? Le responsable d'exploitation des cars Savac nous explique les contraintes et possibilités : "il serait envisageable de mettre en place davantage de lignes ou d'horaires, mais encore faut-il qu'ils répondent à un usage réel et rentable. A priori, la stabilité actuelle de la population du Parc ne le justifie pas. Cependant, lorsque nous recevons plusieurs dizaines d'appels réclamant une ligne ou un horaire, nous prenons l'initiative de satisfaire la demande. Les collectivités, communes ou communautés de communes, peuvent également décider de créer de nouvelles lignes, à condition qu'elles supportent une quote-part financière indexée au nombre de tickets vendus." On comprend qu'affréter un car pour n'y transporter que deux ou trois personnes deviendrait une aberration.

Une idée simple pour évaluer d'éventuels nouveaux besoins de transports dans les communes consisterait à lancer un appel ou un sondage par le biais du bulletin municipal afin de recenser demandes et habitudes de transports. Les réponses pourraient éventuellement mettre en évidence solutions et lacunes de transports en commun que l'on ne soupçonnait pas!

Par ce même support, le bulletin, ou par le site Internet de la mairie, un service de petites annonces "co-voiturage" pourrait aussi être lancé.

Sur le chemin de l'école

Dans nos villages, accompagner les enfants à l'école peut se faire à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture (qui, à froid et sur le premier kilomètre, pollue deux fois plus qu'au bout de 3 à 6 km selon le moteur). La muni-

bouge de là

cipalité de Bonnelles organise, à la rentrée, une découverte pédestre de ses multiples petits chemins à travers le cœur du village pour les écoliers et leurs parents. Ces sentiers permettent de se rendre aussi vite à l'école que si l'on devait sortir la voiture, ouvrir le portail, emprunter telle rue en sens unique, faire le tour du parking saturé pour trouver une place et, de toute façon, marcher 150 mètres pour rejoindre la cour ! Et puis une petite marche le matin fait toujours du bien !

Le Parc aide les communes au développement de liaisons douces adaptées entre autres à ce type d'usage quotidien.

Et demain ? Parlons-en un peu quand même. Le carburant de nos voitures constitue la première source de pollution de l'air en rejetant plomb, monoxyde de carbone, hydrocarbures, oxydes d'azote, gaz carbonique à effet de serre et, pour le gasoil, particules. De nouvelles sources d'énergie sont à l'étude, d'autres déjà en application : les biocarburants à base d'amidon de blé, de betterave, de colza, de soja ou de maïs sont renouvelables et libèrent beaucoup moins de gaz à effet de serre (70 % de moins pour le biodiesel). Leur coût de fabrication reste deux à trois fois plus élevé que celui du gasoil ou de l'essence, mais ils entrent déjà à hauteur de 1 % dans l'essence et le diesel français. Bruxelles fixe ce cap à 5,75 % en 2010 ; un pays comme le Brésil, précurseur en la matière, incorpore 35 % de bioéthanol de canne à sucre par litre d'essence. L'huile de colza peut aussi alimenter certains moteurs de tracteurs !

Du fioul à l'électricité, la prise de conscience

Les premières voitures électriques, faute d'une grande autonomie (60 à 80 km), n'ont pas été très convaincantes. Les trois constructeurs

Côté associations

Les Jeunes Castelfortains créeront, le 26 juin 2005, le spectacle des 20 ans du Parc.

L'association de Châteaufort s'est forgée en 23 ans une réputation qui lui vaut d'attirer jusqu'à 15000 personnes pour chacune de ses créations données à Châteaufort et d'animer depuis 1998 les spectacles des Grandes eaux et fêtes de nuit de Versailles !

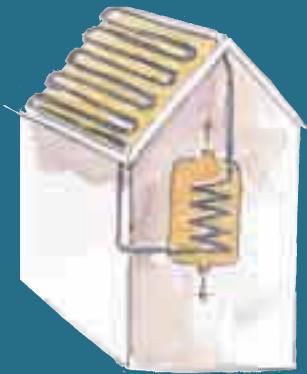
Ils partirent 17 en 1982. Les JC, le petit nom des Jeunes Castelfortains, comptent aujourd'hui près de 600 adhérents, acteurs figurants et bénévoles de grands spectacles historiques et féériques. La moitié d'entre eux est originaire de Châteaufort, les autres viennent de 78 communes de la région. A la tête de cette gigantesque troupe : Jean-Claude et Dominique Duroussaud.

L'aventure a en réalité démarré en 1981. Le curé, 15 jeunes "un peu désœuvrés", Dominique et Jean-Claude Duroussaud, décident de créer un spectacle nocturne pour l'inauguration du Prieuré St-Christophe à Châteaufort. Sa réussite donne envie aux protagonistes de ne pas en rester là. Février 1982, l'association des Jeunes Castelfortains est fondée et crée la même année son premier Sons & Lumières historique : "Les bâtisseurs de châteauforts". Pour ses répétitions, elle s'installe au domaine d'Ors, site qu'elle contribuera plus tard à faire entrer dans le patrimoine public. L'année suivante, les JC et leur désormais centaine de membres organisent la première foire médiévale St-Simon qui mobilise depuis le village entier.



Environnement

Que fait le Parc ?



Les bienfaits du soleil

Le Parc a décidé de soutenir les particuliers s'équipant d'un système solaire thermique en leur octroyant une subvention. Le matériel sélectionné (chauffe-eau solaire, système de chauffage de bâtiments) doit être agréé par l'ADEME, mis en œuvre par un installateur signataire de la Charte Qualisol et inséré en toiture conformément aux recommandations de l'architecte du Parc, Bernard Rombauts que

vous pouvez contacter au : 01 39 56 78 39 ou par courriel : architecture.pnr.chevreuse@wanadoo.fr.

français ont été les premiers à se lancer dans l'aventure en 1996. Aujourd'hui, environ 5000 véhicules électriques sont en circulation en France (sur 35 millions de voitures !). Demain (mi 2005 ?), la nouvelle batterie Lithium métal polymère (LMP) de Bolloré, propre à fabriquer et à recycler, offrira 250 km d'autonomie. Pour l'heure, les véhicules hybrides (essence et électricité) de Toyota et Honda affichent les plus bas chiffres de pollution et remportent un grand succès. Et tout comme les véhicules GPL, électriques, etc., ils bénéficient d'un crédit d'impôts de 1524 euros ! Les constructeurs européens, quant à eux, se sont engagés à proposer des véhicules de moins en moins polluants d'ici 2008, l'objectif en Europe étant en 2020 d'avoir réduit de 80 % les émissions polluantes par rapport à 1995. D'ici là, commençons par lever le pied : en évitant sur et sous-régime, la consommation peut chuter de 20 à 40 % ! ■

Patrick Blanc

Les Jeunes Castelfortains : l'histoire en direct

La vocation de l'association se concentre sur l'étude, la recherche et la pratique du patrimoine historique d'Ile-de-France. Et pour parfaire les mises en scène de ses spectacles (une dizaine déjà !), des ateliers culturels ont été mis en place dès 1986. Les différentes disciplines enseignées visent à maîtriser le "geste historique" : archerie, armes anciennes, art floral, calligraphie, couture, danses anciennes, danse baroque, enluminure, gastronomie historique, jeux anciens, théâtre médiéval, travail de la pierre, du bois et du métal... Ambitieux et confiants, les JC ont le souci de l'authentique et n'hésitent jamais à se surpasser, unis par l'amitié, la passion, la sensation délectable d'offrir de grands moments d'émotion au public venu de tous horizons. L'historien Arthur Conte a dit d'eux "vous êtes tellement vrais que vous voilà devenus les professionnels du bénévolat".

Un tel savoir-faire nous promet un spectacle plus qu'exceptionnel pour les 20 ans du Parc, dans le cadre grandiose de l'abbaye des Vaux de Cernay.

Alors notez bien le 26 juin sur vos agendas : avec les JC, j'y serai !

Patrick Blanc



Les temps forts du Parc

Nuit de la chouette



Sorties nocturnes
Samedi 19 mars, à partir de 21h

Le Parc vous emmènera au crépuscule dans une promenade insolite. Guidé par un naturaliste, vous apprendrez à écouter les bruits de la nuit, à observer l'activité nocturne de la faune et à mieux connaître les milieux spécifiques où évoluent les chouettes. Plusieurs sorties sont organisées sur différentes communes du Parc et ouvertes à tous sur inscription au 01 30 52 09 09.

Journées des zones humides

Dimanches 6, 13 et 27 février

Elles représentent moins de 5 % du territoire et constituent pourtant une formidable réserve de biodiversité, ce sont les zones humides. Le Parc vous propose de découvrir ces milieux fragiles (mares, étangs, mouillères, rivières) au cours de randonnées-découvertes et de chantiers écologiques.

Sept sorties gratuites, encadrées par des naturalistes sont organisées en partenariat avec les associations Bonnelles nature et le CERF. Inscriptions au 01 30 52 09 09.



0 1 3 0 5 2 0 9 0 9

Stage jardinage

Samedi 12 février

Taille et entretien des arbres fruitiers

Apporter au bon moment le bon soin pour récolter de beaux fruits sains et savoureux, tout un art que vous pourrez apprendre en participant au stage organisé par le Parc, sur une journée (prévoir son pique-nique). Cours le matin, démonstrations pratiques l'après-midi dans le verger du Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières, à la Celle-les-Bordes. Tarif 10 €. Inscriptions au 01 39 56 09 45.



Exposition des artisans d'art

samedi 2 avril, de 13 h à 20 h
et dimanche 3 avril de 10 h à 18 h.



Réunis dans l'Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse, ces professionnels qui travaillent dans le Parc vous attendent au moulin d'Ors à Châteaufort pour une exposition de leurs réalisations.

Bois, métal, tissus, verre, terre, papier, pierre, ils travaillent tous les matériaux et vous montreront leur savoir-faire et leur créativité. Jeu-concours pour adultes et pour enfants.

Dinandier, potière, peintre sur porcelaine, fleuriste d'art, doreuse, calligraphe, facteur d'instruments de musique, graveuse, boutis provençal, couturière, verriers, peintres décorateur, restaurateurs de tableaux, tisseur... seront au rendez-vous, avec parmi eux cinq nouveaux artisans.

